



Bulletin d'information du POED

NUMÉRO 02 - 2020

Dans ce numéro :

Sur la coopération,
l'inclusion des OSC et l'ONU
dans le contexte de la
Covid-19 : réflexions sur le
Forum politique de haut
niveau 2020

PAGE 4

Présentation du rapport
de l'UE sur la mise en œuvre
des principes d'efficacité

PAGE 6

Déclaration du groupe
féministe du POED sur la
pandémie de Covid-19

PAGE 11

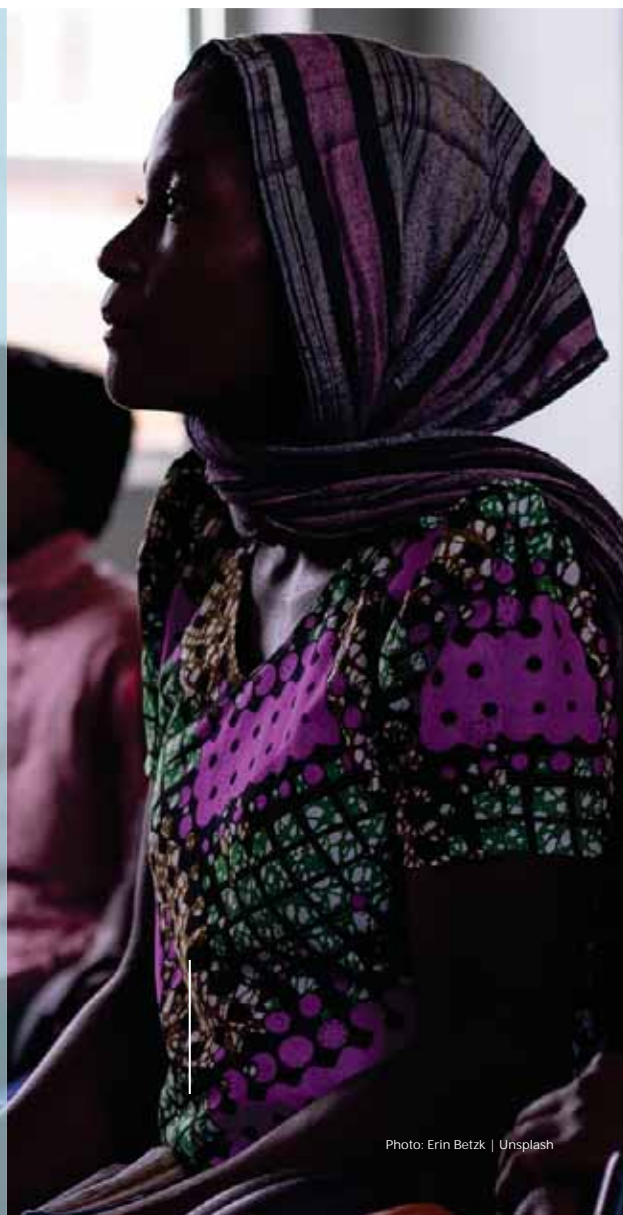
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Détournés et menacés : les ODD à l'ère de la COVID-19

*Une enquête mondiale menée auprès de la
société civile tire la sonnette d'alarme*

A temps pour le Forum politique de haut niveau des Nations Unies 2020, la plateforme mondiale de la société civile Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED) tire la sonnette d'alarme : nous ne sommes pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et ceux-ci sont davantage menacés à l'ère de la COVID-19, comme le révèle son enquête sur la mise en œuvre des ODD et les Examens nationaux volontaires (ENV).

Le Forum politique de haut niveau (FPHN) 2020 est le principal forum de l'ONU pour le suivi et l'examen de l'Agenda 2030 pour le développement durable et les ODD. Pour la première fois, il se déroule virtuellement, sur le thème "Accélérer le rythme des actions et des transformations : concrétiser la décennie d'action et de résultats pour le développement durable."





"Le FPHN 2020 se déroule cette année dans des circonstances extraordinaires, uniques pour toute une génération, alors qu'une pandémie a littéralement paralysé le monde. L'ampleur de son impact sur les progrès de l'Agenda 2030 n'a pas encore été pleinement saisie, mais il est certain qu'il sera substantiel. On doit s'attendre à un niveau de dévastation jamais vu depuis la seconde guerre mondiale. C'est pourquoi la reconstruction doit inclure l'ensemble de la société et solliciter la participation de tous, et tout particulièrement de la société civile", a déclaré Marita Gonzalez, coprésidente du POED.

L'étude du POED sur les ENV présente les perspectives de 43 OSC issues de 32 pays. Cette étude observe la mise en œuvre des ODD et des ENV sous l'angle de la coopération efficace au développement. Les résultats révèlent que la coopération efficace au développement est cruciale pour remettre les ODD sur la bonne voie.

Le rapport complet de cette étude peut être lu et téléchargé ici: <https://bit.ly/CPDEVNRStudy>

"Dans notre étude, les répondants reconnaissent l'intégration des ODD dans la planification nationale du développement, mais déplorent une faible appropriation par les pays, un manque d'engagement institutionnel des parties prenantes, ainsi qu'un manque de transparence et d'inclusion dans les processus de réalisation des ODD", a expliqué Beverly Longid, coprésidente du POED.

De plus, ils ont révélé d'importantes lacunes dans la mise en œuvre des ODD, comme l'insuffisante participation des OSC, et s'attendent à faire face à de nombreux défis dans le contexte de la COVID-19.

"Notre étude a révélé que les OSC s'attendent à devoir relever de nombreux défis pour atteindre les objectifs dans le contexte de la COVID-19 : quels que soient les progrès





“la réalisation des ODD était déjà un défi de taille avant la pandémie. La fin de cette crise est encore loin, mais elle présente au monde l’opportunité de reconstruire nos sociétés en plaçant les plus marginalisés au premier plan.”

accomplis dans la réalisation des ODD au cours des cinq dernières années, ceux-ci sont à présent fragilisés et risquent d’être annulés par la pandémie de COVID-19”, a déclaré Richard Ssewakiryanga, coprésident du POED.

Les répondants ont fait des recommandations pour améliorer la mise en œuvre des ODD, celles-ci se fondent sur la promotion d’un environnement favorable à la participation de la société civile, notamment en intégrant les OSC aux structures de gouvernance de façon significative.

Le POED pour sa part, présente l’Appel à l’action de Belgrade comme un moyen d’atteindre les objectifs de développement durable, notamment pour aider à inverser la tendance mondiale au rétrécissement de l’espace civique.

“A travers l’Appel à l’action de Belgrade, nous avons proposé des mesures concrètes qui peuvent être prises pour promouvoir la participation de la société civile à la mise en œuvre de l’Agenda 2030”, explique Justin Kilcullen, coprésident du POED.

Le POED appelle également les Etats membres de l’ONU à considérer la COVID-19 comme un signal d’alarme pour repenser le modèle socio-économique et à prendre conscience que la réalisation de l’Agenda 2030 et de la Décennie d’action est une entreprise collective.

Comme l’affirme Monica Novillo, coprésidente du POED, “la réalisation des ODD était déjà un défi de taille avant la pandémie. La fin de cette crise est encore loin, mais elle présente au monde l’opportunité de reconstruire nos sociétés en plaçant les plus marginalisés au premier plan.”



Photo: Aalok Atreya | Unsplash



Sur la coopération, l'inclusion des OSC et l'ONU dans le contexte de la Covid-19 : réflexions sur le Forum politique de haut niveau 2020

Matt Simonds, Responsable de politique et de liaison du POED

En raison de la pandémie de Covid-19 en cours, le Forum politique de haut niveau (FPHN) 2020 s'est tenu virtuellement en juillet dernier, sur le thème "Action accélérée et solutions transformatrices : une décennie d'action et des résultats pour le développement durable".

Les deux segments du FPHN sont restés malgré le format virtuel : un segment thématique examinant les progrès réalisés sur les objectifs spécifiques de développement durable (ODD) et un segment ministériel, où un certain nombre de gouvernements ont présenté des examens nationaux volontaires (ENV). Les séances officielles ont été complétées par des événements parallèles qui ont couvert un large éventail de questions liées à la mise en œuvre des ODD. Comme on pouvait s'y attendre, la pandémie était omniprésente dans toutes les discussions.

À ce jour, un document final sous la forme d'une déclaration ministérielle n'a pas encore été approuvé. En son absence, il est difficile d'évaluer la force des messages et des engagements qui ont découlé du FPHN, mais le fait que les États membres ne parviennent pas à conclure un accord compte tenu des circonstances ne suggère pas un fort esprit de coopération ni un multilatéralisme sain.

Les délibérations elles-mêmes étaient la norme pour l'ONU, avec une attention particulière évidente portée sur l'immense défi que la pandémie représente pour la réalisation des ODD. À première vue, les déclarations des États membres suggèrent une volonté politique de voir les ODD se réaliser et que le monde sortira de cette crise avec une cause commune et une plus grande solidarité face à un fléau mortel.

Malheureusement, les actions des États Membres suggèrent le contraire, car la Déclaration ministérielle est bloquée dans une négociation amère, probablement sur une ou la totalité des lignes rouges habituelles qui séparent le G77 et le bloc des pays développés – notamment les pays de l'OCDE – à chaque négociation. Si jamais elle



est adoptée, une déclaration ministérielle faible mettra vraiment en doute la pertinence et la force du FPHN.

De plus, les examens nationaux volontaires qui, au cours des années précédentes, s'apparentaient déjà à des représentations théâtrales bien répétées, ont particulièrement manqué de profondeur cette année. De nombreux pays ont choisi de préparer des présentations préenregistrées qui s'apparentaient plus à des vidéos touristiques promotionnelles qu'à des rapports sérieux sur l'Agenda 2030. Comme les années précédentes, les OSC ont tenté de répondre aux ENV des pays comme le veut le processus : en posant quelques questions et en faisant des commentaires au ou aux pays présents. Sur un plan positif, certains gouvernements ont commencé à créer un précédent solide pour l'engagement des OSC dans leurs processus d'ENV, en incluant les OSC dans les présentations officielles.

En parlant de l'inclusion des OSC dans le FPHN, le format virtuel de l'évènement laissait penser la possibilité d'une participation plus large et plus robuste, avec l'élimination des facteurs limitatifs habituels tels que les frais de déplacement, la sécurité et les capacités de logement. Malheureusement, le FPHN virtuel s'est avéré encore plus limitant que dans sa forme physique. Cela s'est ressenti dans l'ensemble du forum, et pas seulement au niveau de la participation des OSC, ce qui suggère que l'ONU doit prendre des mesures plus importantes pour s'adapter aux modalités de travail à distance.

Par exemple, il n'y avait pas d'interprétation de toutes les sessions officielles dans les six langues de l'ONU, une exigence généralement stricte pour des processus politiques de cette nature. Pour la plupart des OSC qui souhaitaient participer au FPHN cette année, la seule façon de le faire était par l'intermédiaire de la Télévision web des Nations Unies qui ne permet aucune interaction et qui a toujours été disponible pour les processus politiques de l'ONU de cette nature.

Un nombre limité d'OSC pouvait suivre les délibérations de la plateforme de réunion en ligne, mais sans espoir de les influencer puisqu'il n'y avait pas d'espace pour interagir. De plus, l'espace officiel pour les interventions des OSC était limité et très difficile à gérer et à coordonner. Le nombre de panélistes issus des OSC était inférieur à celui des années précédentes et les possibilités d'"interventions spontanées" étaient limitées, peu claires et impossibles à planifier. Dans ce dernier cas, bien qu'il soit entendu que les interventions spontanées dans les conversations ne sont jamais garanties et seront déterminées par le modérateur d'une session, cette approche n'est pas réalisable lorsque les participants ne sont pas dans la salle et sur des fuseaux horaires différents.

Les événements parallèles "officiels" ont été le seul endroit où les OSC ont pu participer librement aux discussions du FPHN cette année. Les événements parallèles sont toujours des espaces plus démocratiques à l'ONU, et la difficulté à s'engager dans les procédures officielles leur a donné une importance accrue en tant qu'espaces de présentation des messages des OSC. Les événements parallèles en ligne semblaient également attirer une plus grande participation des différentes circonscriptions que les événements parallèles en personne, parce qu'ils permettaient la participation de personnes extérieures au cercles restreints des Nations Unies (par exemple, les gouvernements pouvaient être représentés par différents ministères qui ne seraient pas nécessairement au Siège de l'ONU pour le FPHN).

Il est difficile de sortir du FPHN de cette année avec beaucoup de réflexions positives. Si l'on essayait d'envisager le FPHN sous un jour optimiste et tourné vers l'avenir, ce serait pour établir des parallèles avec le contexte mondial lui-même.

La pandémie a mis au jour d'énormes fractures dans nos sociétés dans le monde entier et, dans certains cas, a mobilisé un niveau de réponse jusque là inimaginable de la part des gouvernements et de la population. Très certainement, elle a ouvert un débat nécessaire sur la façon de traiter certains des échecs systémiques profonds qui entravent le progrès de l'humanité. Les lacunes du FPHN en tant qu'organe de responsabilisation de l'Agenda 2030 ont clairement été exposées cette année. La question est de savoir si l'ONU et ses États membres réagiront de façon concrète à cet état de fait, ou s'ils persisteront dans leurs divisions anciennes et désuètes qui ont entravé la légitimité de l'institution ces dernières années. #



Présentation du rapport de l'UE sur la mise en œuvre des principes d'efficacité

Luca de Fraia, de ActionAid Italie et Izabella Toth, de Cordaid

L'Union européenne (UE) vient de publier un nouveau rapport sur la coopération au développement : *L'UE tient-elle ses promesses ?* fournit une analyse détaillée des résultats des institutions de l'UE et des États membres dans la mise en œuvre des principes d'efficacité convenus par la communauté internationale au cours des dix dernières années et plus. Pour les acteurs du développement qui suivent de près les modèles de coopération au développement, le document offre de nouvelles perspectives sur les performances des donateurs de l'UE ainsi que sur l'ajustement du cadre de suivi. Il s'agit d'une référence précieuse pour la poursuite des conversations sur la réalisation des objectifs de développement durable, alors que nous nous rapprochons de 2030.

Le rapport va au-delà des conclusions du Rapport d'étape mondial du Partenariat mondial pour une coopération efficace au développement (PMCED) en fournissant, par exemple, un indicateur collectif de l'UE, ainsi que des entretiens qualitatifs. De cette façon, il donne une meilleure image de la façon dont les relations entre l'UE et ses partenaires de développement fonctionnent dans la pratique. Peut-être plus important encore, il soulève des questions qui devraient intéresser tous les praticiens du développement.

Revenons à juillet 2019, lors de la réunion de niveau supérieur du PMCED. Dans le dernier Rapport d'étape mondial, la déclaration des coprésidents faisait état d'un "ensemble mitigé" sur la mise en œuvre des principes d'efficacité. Plus précisément, il préconise des "mesures supplémentaires" visant à améliorer l'alignement de la coopération au développement avec les priorités des partenaires et les cadres de résultats appartenant à des pays, et à promouvoir la transparence ¹.

Dans un tel contexte, l'UE s'efforce de faire une présentation exhaustive qui aide les parties prenantes à comprendre où davantage d'efforts sont nécessaires. Certains domaines du cadre de surveillance du PMCED ont fait l'objet d'un examen plus minutieux que d'autres, car l'examen concerne le rendement des donateurs, à savoir : l'alignement et les cadres de résultats par pays, la visibilité et la prévisibilité avancées, l'utilisation des systèmes nationaux et l'aide liée. Le fond du rapport s'articule autour de trois chapitres : le leadership des pays (chapitre 3), étroitement lié à l'ODD 17.5.1 et à l'espace politique des pays; transparence (chapitre 4); et les moteurs de la performance de l'UE (chapitre 5), la section la plus politique. Il présente également le questionnaire soumis aux États membres de l'UE et 17 profils de pays.



Sur le plan des données, une caractéristique distinctive est l'approche pour évaluer les performances combinées de l'UE (institutions de l'UE et États membres ensemble): 1756 projets ont été regroupés² dans une base de données unique qui génère l'Indicateur collectif de l'UE. De cette manière, les tendances régionales ne sont pas simplement dérivées d'une combinaison de moyennes nationales. La granularité des données est améliorée par un examen des résultats à travers une catégorisation des bailleurs (CAD, fonds verticaux, multilatéraux, etc.), des partenaires au développement (fragiles, Afrique, PMA, etc.) ainsi que des instruments, canaux et secteurs.

Il n'est pas possible de résumer ici la richesse du rapport. Pour l'instant, nous devons retenir des signes de régressions dans l'ensemble. Les performances de l'UE ne s'améliorent pas ou se sont détériorées dans certains domaines : prévisibilité à court et moyen termes, utilisation des systèmes des pays partenaires, transparence, utilisation d'indicateurs nationaux et évaluations partagées avec les pays partenaires. L'essence du problème que le rapport explore est la raison pour laquelle il y a de tels changements négatifs. Quels facteurs expliquent ces tendances négatives?

Selon l'analyse qualitative, il existe toujours un soutien général en faveur du programme d'efficacité au sein des États membres de l'UE. Sous cet angle, la volatilité des performances de 2016 à 2018 ne peut pas être expliquée, les bailleurs de fonds modifiant leurs politiques aussi radicalement qu'il le faudrait pour provoquer de tels changements. Le rapport prend en compte le fait que plusieurs facteurs puissent être considérés. En fait, les résultats explorent les implications de tendances telles que celles concernant les priorités politiques dominantes qui peuvent avoir un impact négatif sur la réalisation des principes d'efficacité. Le rapport note que l'accent mis sur la migration, le changement climatique et les intérêts commerciaux peut entrer en conflit avec le programme d'efficacité.

Cependant, il y a aussi une autre piste du rapport de l'UE qui remet en question la qualité des données du même processus de déclaration dans le cadre du PMCED. Aussi aride que puisse paraître cet argument, il peut incarner certaines des questions essentielles pour les partenariats de développement ainsi que pour le processus de suivi tel qu'il est actuellement. Il convient de rappeler que le PMCED a été établi sous un credo très puissant qui appelait à ce que le nouveau partenariat - remplaçant un système basé dans le CAD de l'OCDE - soit léger au niveau mondial et important au niveau local; une implication majeure était un processus de suivi en principe largement basé sur des données provenant de pays partenaires. Le rapport de l'UE exprime alors des problèmes de confiance qui parlent de la qualité des systèmes de données des pays partenaires et des limites de la déclaration du PMCED qui ne permettent pas une vérification et une validation appropriées des données; nous devons remarquer qu'une telle approche prend déjà de l'ampleur une fois que nous considérons que le PMCED est en train de revoir sa propre offre de preuves.

Cependant, les fractures peuvent être plus profondes alors que les conclusions du rapport sèment le doute quant à l'efficacité de la coopération au développement et à la programmation efficace: les deux choses ne se superposent peut-être pas à 100% aux yeux de nombreux hauts fonctionnaires. De nombreux facteurs peuvent être à l'œuvre simultanément ici, à commencer par une moindre connaissance du programme d'efficacité et du fonctionnement du PMCED en particulier, une plus grande pression politique qui façonne les priorités de développement et une diminution de la tolérance des donateurs aux problèmes de capacité et de gestion des pays partenaires. Le sort de l'appui budgétaire peut être révélateur à cet égard. Les solutions pratiques peuvent inclure la maintenance standard du cadre de surveillance de Busan et certains changements majeurs, en particulier dans les domaines les plus problématiques tels que l'utilisation des systèmes nationaux, qui, selon le rapport de l'UE, peuvent nécessiter des corrections majeures.

L'UE a pris des mesures audacieuses pour examiner ses performances dans la mise en œuvre du programme d'efficacité en publiant *L'UE tient-elle ses promesses?*. Comme nous avons besoin d'autres opportunités pour des discussions plus approfondies sur les résultats, l'importance de politiques basées sur des faits et des preuves est un message primordial sur lequel chacun doit réfléchir; les efforts visant à améliorer les rapports mondiaux, complets et réguliers sur les indicateurs et les principes d'efficacité ne seront jamais assez soulignés. Tous les acteurs du développement, mais en particulier la société civile, peuvent tirer parti du rapport de l'UE et utiliser nos enseignements pour éclairer nos façons de s'engager avec l'Union européenne en particulier et de poursuivre le programme d'efficacité en général. #

[1] Pour la perspective des OSC par le POED : <https://www.effectivecooperation.org/content/civil-society-reflections-progress-achieving-development-effectiveness-inclusion>

[2] Plus précisément: 784 projets pour 2016 et 972 pour 2018, respectivement dans 73 et 78 pays, en ligne avec les Cycles de suivi mondiaux (GMR) du PMCED.



D'après le Dialogue OSC – CAD 2020 : Faire progresser le programme pour l'efficacité du développement et travailler ensemble au milieu d'une pandémie mondiale

Matt Simonds, Responsable de politique et de liaison du POED

Le mois de juin s'est ouvert avec le Dialogue 2020 des OSC et du Comité d'aide au développement (CAD), le troisième volet de la réunion annuelle entre les OSC et le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD de l'OCDE). Il a réuni 30 représentants de la société civile du monde entier et un nombre similaire de délégués du CAD, dont la présidente du CAD, Susanna Moorehead, et le directeur de la Direction de la coopération au développement, Jorge Moreira da Silva.

Le POED était bien représenté parmi les OSC participantes, avec des membres du Sud et du Nord et des différentes régions et circonscriptions du POED présents et activement impliqués dans les discussions.

À l'origine, le dialogue devait avoir lieu à Paris en avril mais a été reporté en raison de la pandémie de COVID-19, il a finalement dû prendre la forme d'une réunion virtuelle. L'ordre du jour couvrait un éventail de priorités, de la coopération efficace pour le développement à la manière dont les donateurs du CAD soutiennent les OSC. Au fil du temps, les dialogues ont continué de s'améliorer à mesure que la communauté du CAD et les membres du groupe de référence des OSC du CAD développaient un rapport plus familier et s'appuyaient sur les réunions précédentes pour en tirer des enseignements constructifs.

Parmi les faits saillants de l'événement, le premier est qu'il existe plusieurs domaines prioritaires communs entre la communauté du CAD et les OSC. Ce programme commun est très encourageant et justifie un engagement continu à l'avenir.

Un thème important pour le POED a été abordé au cours du dialogue : le rôle du CAD dans la promotion du programme pour l'efficacité. Le POED s'est



exprimé au nom du groupe de référence pour souligner l'importance d'une coopération efficace au développement, en particulier dans le contexte actuel de la pandémie.

En plus de souligner le rôle de l'efficacité dans le contexte de la COVID-19, le groupe de référence a souligné la nécessité pour le CAD d'accélérer les progrès sur ses engagements en matière d'efficacité et l'importance d'un cadre de suivi mondial solide pour ce faire. En réponse, le CAD a informé que certaines initiatives étaient en cours pour mettre en avant le programme d'efficacité dans les travaux du CAD sur les fronts tant politiques que techniques. En tant que société civile, il sera important de renforcer les membres du CAD sur la question, afin de s'assurer qu'ils bénéficient du type de soutien politique nécessaire pour faire de l'efficacité une priorité absolue dans le travail du CAD.

Un autre thème important abordé au cours du dialogue concernait le contenu de l'étude récente titrée *Comment les membres du CAD travaillent avec la société civile*. Le groupe de référence a nourri le dialogue avec des réflexions et des commentaires de première ligne sur l'étude, dont une grande partie était à l'appui de ses conclusions et recommandations.

Il est important de noter que le groupe de référence a soutenu l'idée de transformer la recommandation de l'étude en une recommandation officielle¹ de l'OCDE, ce qui pourrait donner un certain crédit à l'étude. En effet, les recommandations de l'OCDE ont une certaine valeur juridique pour ses membres et, bien qu'elles ne soient pas juridiquement contraignantes, elles sont des instruments assez puissants de l'organisation. Une recommandation de l'OCDE sur les résultats de l'étude aurait donc des implications fortes et surtout positives pour les travaux sur l'espace civique et l'environnement favorable aux OSC, au sein du CAD et, plus largement, de l'OCDE. Ainsi, suite à l'approbation d'une recommandation par le groupe de référence, les OSC devront poursuivre leur plaidoyer dans cette direction.

Plusieurs autres sujets discutés au cours du dialogue ont été la nécessité pour les donateurs de maintenir et même d'augmenter les niveaux d'APD à la lumière de la crise actuelle, le rôle du secteur privé dans le développement, le financement climatique, la paix et la sécurité, le genre et la prévention de l'exploitation sexuelle, les abus et le harcèlement, la réforme du CAD, l'allègement de la dette et l'impact de la crise de la COVID-19 sur les OSC.

Une discussion a également eu lieu sur le rôle des OSC incitant les donateurs non membres du CAD à respecter certains des mêmes principes et engagements que nous attendons du CAD. Le groupe de référence a réitéré l'idée selon laquelle les OSC tentent de demander des comptes aux gouvernements non membres du CAD, ce qui peut être justifié, sous sa forme la plus flagrante, par la façon dont l'espace des OSC est menacé ou violé dans de nombreux pays en conséquence directe.

Dans l'ensemble, l'événement a été marqué par une participation active des deux côtés de la conversation. Il est clair cependant qu'une réunion annuelle de trois heures ne suffit pas pour accueillir le type de discussions riches et significatives qui bénéficieraient à la fois au CAD et à la société civile. Les suggestions au cours du dialogue d'avoir des discussions thématiques plus spécifiques et en cours pour permettre un engagement plus soutenu et plus complet entre les OSC et la communauté du CAD étaient alors bienvenues à cet égard. #

[1] - Recommandations: Les instruments juridiques de l'OCDE qui ne sont pas juridiquement contraignants mais dont la pratique leur confère une grande force morale en ce qu'ils représentent la volonté politique des adhérents. On s'attend à ce que les adhérents fassent tout leur possible pour mettre pleinement en œuvre une recommandation. Ainsi, les membres qui n'en ont pas l'intention s'abstiennent généralement lorsqu'une recommandation est adoptée, bien que cela ne soit pas requis sur le plan juridique.



Pourquoi l'efficacité est-elle importante dans la réponse à la Covid-19 ?

Ce document vise à proposer un cadre conceptuel ancré sur la coopération efficace au développement (CED), il fournira des points d'entrée pour l'engagement de notre plateforme sur la question de la réponse à apporter à la crise induite par la pandémie de Covid-19.

Cette publication est le fruit du travail de notre Groupe de travail sur la Covid-19 et a été initiée par Luca de Fraia. Elle a été enrichi collectivement grâce aux contributions des membres du Comité de coordination et du POED qui ont assisté au webinaire du 30 juin 2020.



Cliquez sur l'image pour télécharger la publication.

Plan stratégique 2020-2023 du POED



Titre « Renforcer la coopération efficace au développement pour réaliser l'Agenda 2030 grâce à des partenariats inclusifs », ce document présente le contexte de travail du POED pour les quatre années à venir, notre vision, notre mission, nos valeurs et principes, notre théorie du changement, objectifs politiques stratégiques et indicateurs de succès, ainsi que nos objectifs stratégiques organisationnels.

A travers ce plan stratégique, nous réitérons notre engagement à promouvoir l'efficacité au service du développement en concentrant nos efforts sur la réalisation de partenariats de développement efficaces et inclusifs. Pour ce faire, nous nous appuyons sur notre force qui est d'être une plateforme véritablement mondiale, basée sur ses circonscriptions, et guidée dans ses actions par les aspirations et combats des populations pauvres et marginalisées du monde.

Cliquez sur l'image pour télécharger la publication.



Photo: AFP | Getty Images



Déclaration du groupe féministe du POED sur la pandémie de Covid-19

Groupe féministe du POED

Nous, femmes appartenant à différentes organisations de femmes, unies dans le secteur Groupe féministe du Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement, sommes profondément préoccupées par les impacts divers et multidimensionnels de la Covid-19 sur les pays en développement, ainsi que sur les pays développés.

Face à cette pandémie, les engagements en matière d'égalité des sexes, tels que soulignés par pas moins que le Secrétaire général des Nations Unies et le Comité des Parties à la Convention d'Istanbul, exigent l'attention et les actions urgentes des gouvernements, des donateurs et d'autres parties prenantes au développement. Des mesures doivent être mises en œuvre pour assurer l'égalité entre les femmes et les hommes, pour lutter contre les violences à l'égard des femmes et les violences domestiques, et pour mobiliser toutes les sources de financement possibles pour le développement de la protection des femmes et des filles.

Nous exprimons notre préoccupation face au manque de participation des femmes à la prise de décisions dans les situations d'urgence, au manque de responsabilisation sur les questions relatives aux femmes et envers les femmes, au faible niveau de sensibilité et de réactivité au genre parmi les institutions de nos pays et à la croissance du fardeau déjà lourd des soins et du travail domestique non rémunérés sur les femmes.

Les faiblesses flagrantes de la coordination interministérielle, de la coopération et de la collaboration entre les différents intervenants des mécanismes nationaux d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes conduisent ou ajoutent à l'isolement des droits des femmes et de l'égalité des sexes dans les réponses à la Covid-19.

Les conséquences de la crise sont déjà graves pour les femmes, qui constituent la majorité des personnes en première ligne face à la crise sanitaire et qui sont les principales pourvoyeuses de soins dans les familles et les communautés. Selon ONU Femmes, « à l'échelle mondiale, les femmes représentent 70 % des travailleurs de première ligne dans le secteur de la santé et des services sociaux, comme les infirmières, les sages-femmes, les femmes de ménage et les lessiveuses ». Les femmes sont surreprésentées et sous-payées dans les secteurs liés aux soins, et la crise n'a fait qu'augmenter l'ampleur de leurs travaux non rémunérés.

Les politiques gouvernementales doivent répondre à cette situation. Malheureusement, malgré les données et les connaissances importantes disponibles, la plupart des réponses des États ont été insuffisantes. Nous notons également les répercussions de la pandémie sur les problèmes préexistants touchant les femmes dans le monde entier :

Violences croissantes envers les femmes



Sur les 87 000 femmes victimes de meurtres dans le monde en 2017, plus de la moitié ont été tuées par des partenaires intimes ou des membres de leur famille. Cela signifie que chaque jour, 137 femmes à travers le monde sont tuées par un membre de leur propre famille. Notamment, plus d'un tiers, soit 30 000 de ces meurtres, ont été commis par des partenaires intimes actuels ou anciens.

En outre, chaque année, jusqu'à 35 % de toutes les femmes sont victimes de harcèlement sexuel, d'abus sexuels, de violences sexuelles ou de viols, et environ 74 millions de femmes vivant dans des pays à revenu faible ou intermédiaire sont confrontées à des grossesses non désirées. Les dernières estimations mondiales de l'ONU montrent également que 303 000 femmes meurent chaque année pendant l'accouchement ou à cause de complications liées à la grossesse. Cela se traduit par environ 830 femmes qui meurent chaque jour, soit environ une toutes les deux minutes.

Nous espérons que l'ampleur du nombre de femmes confrontées quotidiennement à la mort et à la violence inutiles attirera autant l'attention que la Covid-19, et déplorons le contraste insensé entre la façon dont l'une est prise plus au sérieux que l'autre. La triste réalité est que le confinement ne fait qu'aggraver les problèmes auxquels sont confrontées les femmes et les filles. En effet, les rapports de la Chine, du Royaume-Uni, des États-Unis et de la France montrent une augmentation spectaculaire des violences sexistes depuis le début des confinements, et les réponses des États ont été inexcusablement faibles et lentes.

Nous nous portons également témoins de l'impact accru de la pandémie sur les groupes vulnérables, y compris sur les sans-abris, les femmes célibataires et âgées, les migrants et les travailleurs informels, ainsi que de l'absence de centres de crise et de mécanismes d'assistance en situation d'urgence. Cela a été aggravée par les politiques néolibérales qui ont favorisé l'abandon par l'État des services sociaux, tels que les soins de santé, le logement et l'éducation.

Militarisation, droits des femmes et égalité des sexes au milieu de la pandémie de Covid-19

Dans le monde entier, la réponse à la pandémie peut être décrite comme fortement militarisée. La crise générée par la Covid-19 a été comparée à une guerre, et le langage et le paysage de la guerre sont omniprésents à la télévision et dans les messages politiques.

La déclaration d'urgence a conduit à un déploiement généralisé d'armées dans les rues. Dans de nombreux pays, cette situation a été instrumentalisée pour imposer des mesures de contrôle et de surveillance par les gouverne-



Photo: AFP | Getty Images



ments (comme en Israël) et la concentration des pouvoirs qui posent un risque dans les États gérés par des régimes extrémistes et/ou totalitaires (Russie, Hongrie, États-Unis, Brésil, Égypte, Philippines) ou dans des pays qui, au cours de l'année écoulée, ont fait face à de fortes protestations sociales, comme le Chili et l'Équateur en Amérique latine.

Depuis, les efforts de consolidation de la paix ont été gravement affectés par les violations rampantes des droits humains pendant la pandémie, notamment la suppression des libertés d'expression, de réunion et de la presse, ainsi que par les attaques contre les femmes défenseuses des droits humains. La Covid-19 a eu d'importantes répercussions sur les violences en cours, les conflits armés et les situations d'urgence humanitaire, où les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur des pays sont exposés à un risque extrêmement élevé. En outre, les restrictions en ce qui concerne les voyages et la mobilité ont empêché la prestation de services essentiels et d'aide humanitaire à de nombreux réfugiés, personnes déplacées et autres groupes vulnérables.

La situation est encore aggravée par la diminution des ressources, qui a également perturbé le travail de nombreuses organisations de femmes et groupes de la société civile qui œuvrent à promouvoir et à protéger les droits des femmes, et à construire une paix inclusive et durable.

Aide publique au développement et droits des femmes

Face à la pandémie, nous appelons les États à mobiliser des ressources financières pour soutenir les réponses nationales à la Covid-19, à la transition et au relèvement. Nous croyons que ces fonds doivent être distincts des fonds classés comme aide publique au développement (APD). Nous appelons également les donateurs, les institutions financières et le secteur privé à soutenir les petites et moyennes activités économiques des femmes dans les pays en développement pendant la crise.

Pour leur part, les pays donateurs doivent suivre de plus près la proportion de l'aide publique au développement (APD) qui ira à la promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, par le biais d'une budgétisation sexospécifique dans les pays en développement.

Face tous ces constats alarmants liés à la situation de pandémie mondiale, nous demandons des mesures immédiates pour protéger les droits des femmes. Ces actions doivent être appuyées par des données complètes et opportunes, ainsi que par des efforts conscients visant à impliquer les femmes dans la prise de décisions et les processus politiques, afin d'élaborer des réponses à la pandémie qui soient sensibles au genre.

Nous exprimons également les recommandations suivantes, recueillies auprès de nos membres, défenseurs et défenseuses des droits des femmes à travers le monde :


1. Établir un partenariat multipartite pour une réponse globale à des situations d'urgence telles que la pandémie de Covid-19.
2. Élaborer un plan détaillé qui décrira le rôle de tous les intervenants, y compris les engagements attendus à l'égard de mesures précises pour répondre aux besoins des femmes. Les activités qui y sont compilées doivent être rendues publiques en temps opportun.
 - Assurer l'efficacité des unités distinctes au sein des services de police et des lignes d'assistance téléphonique pour intervenir rapidement en cas de violence domestique
 - Assurer aux femmes un accès rapide aux services et traitements de santé sexuelle et reproductive nécessaires et complets pendant la crise, tels que les soins de santé, la contraception d'urgence, l'avortement sans risque et l'accouchement.
 - Renforcer les politiques sociales et d'égalité et les réponses à la crise.Nous défendons une réponse conforme au programme « Femmes, paix et sécurité », fondé sur la sécurisation des dimensions de la « sécurité humaine », le renforcement de la résilience communautaire, la résolution pacifique des conflits et des crises, la protection des droits humains et des défenseurs des droits des femmes, et la participation des femmes à toutes les réponses aux crises.
3. Pour que les gouvernements adoptent une approche et une coordination





gouvernementales marquées par la participation forte et significative des organisations de femmes, à la hauteur des défis auxquels sont confrontées les femmes.


4. Pour que les gouvernements convoquent immédiatement un comité ou un groupe de travail interministériel, présidé par le chef du mécanisme national pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Cet organe doit réunir tous les ministères et organismes pour répondre aux besoins des femmes pendant la crise de la Covid-19 dans nos pays et veiller à ce que les besoins de tous les groupes vulnérables soient inclus. Il est important d'inclure des représentants des mouvements de femmes dans un tel comité.
5. Veiller à ce que les autorités locales et municipales assument des rôles et des responsabilités et contribuent de manière importante à la protection des femmes contre les effets négatifs de la Covid-19, à la promotion de leur protection sociale et à la prévention de la discrimination et des violences faites aux femmes.
6. Accroître l'allocation des budgets locaux, nationaux et internationaux pour relever les défis auxquels sont confrontées les femmes et les groupes particulièrement vulnérables afin de ne laisser personne de côté.
7. Réformer les mécanismes d'indemnisation des femmes dans un contexte de fardeau croissant du travail de soins.
8. Améliorer la collecte de données sur la Covid-19. Élaborer une base de données ventilée par sexe et une analyse comparative entre les sexes, y compris les taux différenciés d'infection et de mortalité.
 - i. Inclure des données sur l'impact de la Covid sur divers groupes de femmes
 - ii. Effectuer une collecte de données différenciée sur l'impact de la Covid-19 sur les femmes des secteurs informels, des femmes âgées, de femmes handicapées, etc.
9. Accroître la sensibilité et la réactivité aux questions de genre dans la réponse à la Covid-19 en :
 - a. assurant la transparence et l'accès du public à toutes les politiques, programmes, budgets et actions pertinents ;
 - b. promouvant l'inclusion des femmes dans divers organes décisionnels ;
 - c. mettant en place un mécanisme concret de responsabilisation pour les droits des femmes et l'égalité des sexes à divers niveaux pour toutes les parties prenantes au développement.
10. Veiller à ce que l'APD pour les pays en développement soit responsable en matière de droits des femmes et d'égalité des genres, et contribue directement à la réalisation de l'égalité des sexes par le biais de leurs propres programmes, projets et actions.
11. Mobiliser, au-delà de l'APD, davantage de financement pour les droits des femmes et l'égalité des sexes grâce à un processus de responsabilisation distinct.
12. Fournir aux organisations de femmes des pays en développement un financement adéquat pour leurs travaux de promotion des droits et de l'autonomisation des femmes.




 csopartnership.org

 @CSOPartnerships

 @CSOPartnerships_

 bit.ly/CPDELinedIn

 @csopartnerships



Partenariat des OSCCO pour l'efficacité du développement

Le POED est une plateforme qui rassemble des organisations de la société civile (OSC) du monde entier sur les questions de coopération efficace au développement.

Nous travaillons dans 117 pays et nos membres sont issus de sept régions et huit secteurs : Agriculture et développement rural, Groupe féministe, Peuples autochtones, Organisations confessionnelles, Organisations internationales de la société civile, Jeunesse, Travail, Migrants et diaspora.

Ensemble, nous oeuvrons à un développement plus efficace qui répondra vraiment à la pauvreté et aux inégalités.



Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement

À vos agendas !

29 et 30 Septembre
Réunion du Comité de coordination
13h FRA/ 8h ARG/ 19h PHL

28 et 29 Octobre
Réunion du Conseil mondial
13h FRA/ 8h ARG/ 19h PHL

27 Novembre
Webinaire multipartite mondial sur
l'efficacité et la réponse à la Covid-19

